

Société des Antiquaires du Centre. Mémoires de la Société, 1870-72. 1873.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

(Catherinot, *Ant. rom. de Berry*, p. 4 et 7. Raynal, t. I. 164.)

Actuellement à la bibliothèque nationale à Paris.

Nous ne pouvons terminer ce catalogue sans dire un mot d'une série très-curieuse de monuments épigraphiques qui a été mise au jour il y a quelques années et qui s'accroît encore de temps à autre par des découvertes nouvelles. Cette série, presque aussi nombreuse et importante à elle seule que tout ce que nous venons d'examiner est malheureusement d'une authenticité plus que douteuse, sans que cependant le problème de la falsification soit facile à résoudre. Nous voulons parler des inscriptions de Neuvy-sur-Barangeon, retrouvées presque toutes par les soins de M. Chazereau, d'Aubigny.

Il existe au lieu de Villatte, à 3 kilomètres au sud-est de Neuvy-sur-Barangeon, des ruines romaines importantes. Depuis une vingtaine d'années, on trouve épars dans ces ruines divers objets romains, et entre autres un certain nombre de briques d'apparence toute romaine, portant des inscriptions confuses, composées de caractères romains, grecs et d'autres mal définis et accompagnés de dessins bizarres, sortes de caricatures. Ces inscriptions se sont élevées au nombre d'environ 32, 1 sur marbre, 2 sur lave, les autres sur brique, plus des bustes, des médaillons avec inscription, etc.

Ces monuments ont amené des discussions assez vives, MM. Renier et Egger ont affirmé sans hésitation leur fausseté comme présentant des caractères usités à plusieurs siècles de distance et par conséquent n'ayant jamais pu se rencontrer dans les mêmes inscriptions, et

comme étant en dehors de toutes les données usuelles de l'épigraphie. Nous croyons qu'aujourd'hui l'authenticité de ces monuments a peu de soutiens. Depuis, on a trouvé au même lieu une série d'énormes blocs de pierre en grès très-friable, portant des caractères d'apparence phénicienne; mêmes doutes que pour les autres.

Nous croyons inutile de reproduire et d'analyser ici ces *graffiti*, ces briques, dont plusieurs ont été déposées au musée de Bourges, où on peut les étudier. Mais s'il est facile de nier leur authenticité, il serait singulièrement intéressant de savoir à qui doit être attribuée leur fabrication.

On trouve ces pierres éparses et comme enfouies au hasard; il a fallu un temps considérable pour les fabriquer, temps dispensé avec bien peu de chance qu'elles seraient retrouvées. Il y a déjà vingt ans que dure cette aventure et on en avait déjà trouvé avant. Ce qui suppose que l'auteur doit être bien vieux, s'il est contemporain, ou plutôt que l'enfouissement est relativement ancien. Ces inscriptions présentent des caractères romains et grecs. Pour les fabriquer, il a fallu avoir une connaissance au moins élémentaire de ces deux langues et de l'épigraphie antique et même orientale. Cette nécessité écarte bien des suppositions et met en dehors du soupçon et celui qui les a découvertes, le sieur Martin, cordonnier très-illettré de Neuvy-sur-Barangeon et M. Chazereau lui-même, mort depuis, sans avoir jamais possédé une de ces sciences.

En attendant que le hasard résolve le problème, on peut remarquer qu'une de ces briques présente certains noms de divinités gauloises, qui ne sont connues que

depuis la découverte du taurobole de Notre-Dame, en 1710 (1). Si donc on admet la falsification, ce n'est que depuis cette époque que le faussaire a pu connaître les noms de Volcanus, Duis, Tarvos, Esus pour les faire figurer dans ses pastiches

En outre, certaines représentations bizarres de personnages, certaines formes de vases, certains détails d'une tradition superficielle dans les dessins, contribueraient aussi à placer au XVIII^e siècle, peut-être vers la fin, cette tentative de mystification. Et alors, ce serait au moment où MM. Périer, l'ingénieur de Bourges, et Pajonnet, prieur d'Allichamps, obtenaient une certaine notoriété par les découvertes qu'ils faisaient et qu'ils signalaient à M. de Caylus, qu'on pourrait supposer cette entreprise vaste et inintelligible de falsification et d'enfouissement, dont le second acte, la révélation et la découverte aurait manqué par suite de la mort ou de la fuite du mystificateur.

Nous signalons les divers faces sous lesquelles nous apparaît la question. Nous avouons qu'à aucun point de vue nous ne trouvons pleine satisfaction et nous nous décidons à laisser dans une aussi profonde obscurité un point aussi intéressant.

Conclusions

Ces fragments épigraphiques des époques romaines, gravés sur la pierre par le sentiment religieux des hommes,

(1) Orelli 1993.

par les besoins de la société ou par l'affection des parents, sont trop peu nombreux pour jeter une clarté bien brillante sur les âges qui les ont produits, et cependant leurs rares indications sont précieuses pour la connaissance de ces époques où l'histoire ne prononce même pas le nom de nos contrées.

On peut y retrouver quelques traits de la société gallo-romaine.

Elles nous montrent la participation des habitants de ce point éloigné de la Gaule au culte insensé des maîtres méprisables du monde romain ; et à côté de ce misérable culte officiel, la persistance d'un culte rendu à des divinités locales, personnifiant les forces de la nature et moins abject en sa grossièreté que celui de Drusille et de Claude.

Puis plus tard, à une époque que les données épigraphiques ne permettent pas de placer avant le III^e ou le IV^e siècle, le christianisme vient effacer sur les tombes les vains regrets et les images futiles et manifester, en y plaçant la croix rédemptrice, des espérances plus hautes et des enseignement plus purs.

Nous trouvons-là dans quelques mots de hasard la trace des magistratures, qui alors dirigeaient la cité, de ces sévirs augustaux qui joignaient à l'administration les soins du culte officiel, de ces duumvirs, membres d'un municipe qui s'est perpétué à Bourges avec des modifications légères jusqu'à Louis XI et Louis XIV.

Nous y rencontrons d'importantes indications géographiques, qui fixent le passé de nos contrées et confirment, en même temps qu'elles les complètent, les notions vagues que nous donnent les itinéraires écrits.

Quelques noms des familles importantes nous sont conservés, en même temps qu'une série assez nombreuse de noms vulgaires et obscurs, manifestant, par leur forme même, une origine autochtone, et apparaissant à toutes les époques.

En même temps, nous pouvons saisir des traces confuses d'un idiôme local dont l'interprétation nous échappe encore mais dont l'existence est désormais prouvée. Ces vestiges, en se multipliant, fourniront d'utiles aliments aux études philologiques et ne peuvent manquer d'élucider quelques problèmes des origines de notre langue.

Toutes ces notions sont encore bien vagues et nos séries présentent encore de grands vides. Mais elles fournissent dès aujourd'hui des indications épigraphiques d'une grande utilité pour le classement de nos richesses actuelles et futures.

Nous avons de beaux spécimens de l'épigraphie du I^{er} siècle, alliant l'élégance et la grâce à la simplicité et à la noblesse (n^{os} 1 et 14). Le II^e siècle nous montre la rigidité un peu dure, mais en même temps nette et régulière des caractères (n^{os} 15 et 16). Le III^e (n^{os} 11, 13, 47) nous montre une négligence marquée même dans les monuments officiels, bien que l'art continue à produire des œuvres assez soignées. Enfin le IV^e nous manifeste une décadence rapide, qui aboutit rapidement à la barbarie épigraphique (n^{os} 56 et 57) et se continue sans barrières bien sensibles pendant les siècles suivants jusqu'aux confins des époques romanes, jusqu'à cette renaissance du XI^e siècle, où des institutions nouvelles devaient amener la rénovation de toutes choses, architecture, arts,

sciences, langue, alphabet même. Pendant tous ces temps, même les plus beaux, nous voyons en usage les lettres retournées, liées, intercalées et l'emploi de certaines lettres de l'alphabet grec, du double I ou II pour E.

Puis, à côté de cette épigraphie officielle, nous voyons vivre et se manifester une autre alphabet, dont la lecture nous échappe, corollaire confus de ces idiômes que nous signalions plus haut, hérissé de sigles et d'altérations presque barbares. De même que dans les explorations de nos villas romaines, nous rencontrons de grossières monnaies gauloises de Potin, demeurant en usage populaire à côté de la belle monnaie officielle romaine.

Ainsi se manifeste au yeux de l'observateur attentif un grand fait, encore difficile à déterminer, celui de la dualité des deux peuples gaulois et romains, obscurs vaincus et magnifiques vainqueurs ; dualité plus conforme à la nature des hommes et des choses, que cette unité, cette fusion absolue à laquelle pouvaient faire croire l'examen superficiel des faits et les enseignements insuffisants de l'histoire.

Du reste, ce n'est que rapprochés des monuments analogues, qui chaque jour sont signalés autour de nous, ce n'est qu'étudiés par des hommes spéciaux que ces fragments prendront toute leur valeur.

Fournir des matériaux aux études générales, résumer les trouvailles épigraphiques faites jusqu'à ce jour sur notre sol, en faire un ensemble qui ne craigne ni l'incendie, ni le marteau, conserver le souvenir des circonstances de provenance et de découverte qui en accentuent

et en déterminent la portée ; tel a été notre modeste but. Les travaux et les études de l'avenir compléteront ces recherches, en dissiperont les obscurités, en rectifieront les erreurs : mais la base que nous posons aujourd'hui sera toujours, nous l'espérons, un humble valeur dans les vérifications consciencieuses sur lesquelles elle s'appuie.

Appendice.

A ces inscriptions trouvées dans notre département nous croyons devoir joindre un tableau sommaire des principales inscriptions qui se rattachent au peuple Biturige, soit en nous faisant connaître les noms de quelques-uns de ses citoyens morts au-dehors de leurs pays, soit en nous montrant la participation du peuple Biturige aux actes et aux cérémonies du temps.

- I. M. CALP. M. F
LVPO. FLAM.P.H.C
EX CONVEN
CAESAR ERCAVIC
OMNIB HONORIB.
IN REPUBLICA SVA
FVNCTO PRAEF
COHOR. PRIMAE
BITVRIGVM
P. II. C.

(Tarragone, Gruter, 382, 9.)

Cette inscription nous affirme l'existence d'une 1^{re} cohorte des Bituriges, faisant évidemment partie des troupes auxiliaires et dont un certain Calpurnius était préfet.

2. A la même cohorte se rattache l'inscription suivante, dont nous donnons seulement un extrait :

IMP CAESAR VESPASIANVS... *equitibus et pedibus qui militant in alis sex .. et cohortibus duodecim quæ appellantur....* I.AQVITANORVM VETERANA ET I. AQVITANORVM BITVRIGVM... *etc... civitatem dedit et connubium etc.*

(Henzen. sup. d'Orelli 5,418.)

3. A la deuxième cohorte des Bituriges se rattache l'inscription suivante :

DM.
C. ANTESTIO. C. F.
VET. SEVER
PRAEF. FAB. PRAEF.
COH.II BITVRIGVM
PRAEF COH. I CYREN
TRIB M LEG III
MC VIXIT ANNOS
XXXVI ANTESTI
FORTVNATVS ET CEC
ILIVS F. C.

(Mayence, Henzen. sup. d'Orelli 6,755.)

En présence de la coexistence des Bituriges cubi et vivisci nous nous demandons si les deux cohortes doivent être l'une et l'autre attribuées à notre pays.

4. Le fragment suivant découvert à la naumachie de Lyon nous indique les places réservées à trois représentants des Bituriges cubi aux fêtes de Lyon, probablement en l'honneur de Rome et d'Auguste.

ARV. | BIT.C | BIT.C. | BIT.C.

(Lyon, Naumachie. Arthur de Boissieu, *insc. ant. de Lyon*, p. 467.)

Les inscriptions suivantes nous donnent quelques noms de Bituriges :

5. H. VEREC. DIOGENES
 IIII RIR. COL. EBOR. ITEMQ. MORT.
 CIVES BITVRIX CVBVS
 HAEC SIBI VIVVS FECIT.

(Trouvée à Évreux, Orelli 190, Gruter 485, 1, et plusieurs autres) Gruter ne donne pas le mot *Cubus*, que Gal a restitué sans le comprendre et où Orelli reconnaît la désignation toute naturelle d'un *Biturix cubus*, par opposition aux *Bituriges vivisci*.

Voy. supra. N^{os} 15 et 4 (app.)

6. VIRDOMARVS
 THARTONTIS F
 DOMO BITVRIX
 MISSICIVS ALAE
 CLAVDIAE NOVAE
 T. F. I. ET
 PAMAE SORORI

(Vérone, Orelli, 3,582.) Nous trouvons ici le nom d'un biturige illustre, envoyé en mission honorifique (*Missicus*) par l'*ala Claudia nova*.

7. BITVRIX NA
TIONIS FOEDVS EQV
ALALONGINA
ANNIS XLII. STIP. XX
HERES EX TESTA

(Bonn. sur le Rhin, Gruter 571, 4)

Nous voyons là un Biturige, cavalier dans l'Ala Longina, et mort sur les bords du Rhin, mais dont malheureusement le nom nous manque.

8. ... VLIAE V
... BILLAE
... ILIAE
... S BALBUS BITVRIX

(Arthur de Boissieu, inscr. de Lyon 532, frag. 31.)

Ici encore le nom de ce père qui élève un monument à sa fille fait défaut, nous n'avons que le cognomen *Balbus* et la patrie *Biturix*. Les noms de la fille sont aussi fort incomplets.

9. ARTIS GRAMMATICES
DOCTOR MORVM Q MAG
ISTER
BLAESIANVS BITVRIX M
VSARVM SEMPER AMTOR
HIC IACET AETERNO DEVI
NCTVS MEMBRA SOPORE

(Limoges, Raynal, histoire du Berry, tome I, 84, note.)

M. Raynal l'attribue au III^e siècle. La forme poétique, la formule finale nous porte indépendamment de l'incorrection du style et des caractères, à reporter beaucoup plus bas, vers le cinquième siècle, celui des grammairiens, cette épitaphe chrétienne.

Telles sont les seules inscriptions dont nous ayons connaissance. Nos ressources bibliographiques (surtout depuis l'incendie de la bibliothèque municipale et dans le désordre où elle se trouve aujourd'hui) sont trop restreintes pour nous permettre de faire quelque chose de complet, mais nous n'en avons pas moins disposé le cadre, d'autres mieux outillés en combleront les vides et y classeront les découvertes de l'avenir.
